



SOMMAIRE :

- | | |
|---|------|
| • Bonne rentrée à tous | p. 1 |
| • Les parents font aussi leur rentrée | p. 2 |
| • Les étranges modes de calcul du ministère | p. 3 |
| • Enseigner en paix | p. 4 |
| • Bulletin d'inscription | p. 5 |
| • Les activités du Centre ReSIS | p. 6 |

BONNE RENTRÉE

Les deux journées de réflexion et d'échanges que le Centre ReSIS propose aux professionnels à la fin du mois d'octobre prochain connaissent un véritable succès en termes d'inscriptions. La session de Lyon est d'ores et déjà complète ; il reste encore quelques places pour celle de Paris.

Avec les professionnels qui ont accepté de venir travailler avec nous en sacrifiant deux jours de

congés, nous allons nous efforcer d'élaborer ensemble, des suggestions, des préconisations, des recommandations, des protocoles permettant de faciliter la vie au sein de nos classes comme dans nos établissements.

On trouvera dans ce bulletin certaines précisions concernant ces journées mais aussi des articles se rapportant à quelques faits d'actualité.

Enseigner en paix

2 JOURNÉES DE FORMATION, DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGES

Lyon, session complète
Paris, les 30 et 31 octobre

Sur inscription
Places limitées

Attention, les places sont limitées et destinées aux seuls professionnels de l'éducation exerçant dans le système scolaire français.



LES PARENTS FONT AUSSI LEUR RENTRÉE

par Marie Quartier

La rentrée des classes peut être une source de stress importante pour les parents. Il est d'ailleurs frappant de constater que, si bien des enquêtes ont été réalisées pour mesurer le climat scolaire en s'intéressant au vécu des élèves et – dans une moindre mesure – à celui des enseignants, aucun questionnaire n'a jamais été pensé, à l'échelle nationale, pour évaluer l'état d'esprit des parents envers l'école. Pourtant, les enquêtes internationales montrent à quel point la réussite des enfants dépend d'un engagement confiant de leurs parents et d'un sentiment de compétence quant au suivi de leur scolarité.

C'est pour faciliter cette implication parentale que les réunions de rentrée avec les familles sont mises en place. Mais remplissent-elles toujours leur rôle ? Se pose-t-on réellement la question de ce qu'attendent les familles de ces réunions, et de ce qui pourrait favoriser une relation sereine et respectueuse entre l'institution scolaire et les parents d'élèves ? Recevoir les parents dans les salles de classes, comme s'ils s'agissaient de grands élèves et non d'adultes qui sont nos alliés, ne favorise-t-il pas d'emblée une forme d'agacement et de distance ?

À défaut d'enquêtes qui pourraient nous révéler les attentes, les inquiétudes et les priorités des familles, nous avons, au Centre ReSiS, pris très au sérieux la relation avec les parents d'élèves, particulièrement dans les situations de harcèlement scolaire. Lorsqu'une situation est complexe à résoudre, ou lorsqu'on observe une récidive, l'analyse du problème nous révèle souvent une difficulté avec les familles. La relation d'alliance qu'il faut absolument tisser avec elles pour s'assurer que la prise en charge des élèves se fait en bonne entente et dans une confiance réciproque, est trop souvent négligée.

Les réunions de rentrée devraient pouvoir installer d'emblée l'esprit de l'alliance entre les familles et l'école. Pour cela, il ne faudrait pas éviter les sujets qui fâchent, les contestations, les critiques : c'est sans doute le moment de mettre les choses à plat, afin de partir sur des bases consensuelles, dans le but d'éviter les conflits, en cours d'année, avec les familles. La question du

harcèlement scolaire permet de théoriser cette relation d'alliance, et d'induire, de manière plus générale, cette entente entre l'école et les parents. Bien qu'il soit légitime d'exiger des familles le respect du cadre scolaire, de manière claire et stricte, il est de la responsabilité de l'institution de faire le premier pas pour restaurer le lien, avec humanité et empathie. Car être parent d'élève n'est pas une sinécure, c'est une source de soucis, d'inquiétude voire d'angoisses qui peuvent totalement bouleverser la vie et l'équilibre d'une famille.

Dans les situations de harcèlement scolaire, on a pu constater à quel point les parents sont tourmentés par la situation de leur enfant. A la peine inévitable de voir son enfant souffrir s'ajoutent inévitablement la culpabilité, le désarroi, et une extrême inquiétude pour son avenir. Si l'école ne remplit pas son rôle qui est de rassurer les familles, de communiquer avec elles, de les écouter pour comprendre leurs inquiétudes quant à la situation de leur enfant, elle ne peut que nourrir la colère et le désespoir des parents.

Puisqu'aujourd'hui, tout établissement scolaire en France est censé mettre en place un protocole de lutte contre le harcèlement scolaire, la réunion de rentrée devrait systématiquement permettre de présenter aux parents, en l'accompagnant de certaines recommandations essentielles : ne pas intervenir directement auprès des autres élèves lorsqu'on découvre des brimades, ne pas régler le problème avec les autres familles, ne pas enjoindre son enfant de se défendre ou de faire comme s'il n'entendait rien... Mais contacter immédiatement la cellule ressource dans l'établissement scolaire, où les parents doivent être assurés de trouver une écoute empathique et attentive, et de voir l'équipe prendre en main la situation pour sécuriser leur enfant et mettre fin aux brimades. Un protocole d'accueil des familles devrait permettre de créer les conditions pour que celles-ci se sentent rassurées et considérées, et qu'elles deviennent des partenaires constructifs et respectueux du travail des professionnels



LES ÉTRANGES MODES DE CALCUL DU MINISTÈRE

par Jean-Pierre Bellon

Le 1^{er} juillet dernier, est parue [une note de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective](#) (DEPP) mesurant le taux de harcèlement scolaire. On apprend à sa lecture que :

- **3 % des écoliers,**
- **5 % des collégiens,**
- **et 3 % des lycéens**

se trouveraient en situation de harcèlement scolaire.

De tels chiffres pourraient paraître rassurants si l'on omettait de lire l'encadré relatif à la méthodologie utilisée pour réaliser cette enquête. Nous le reproduisons ci-dessous.

Les élèves sont considérés comme harcelés dans les cas suivants :

- *Pour les élèves du CE2 au CM2, avoir déclaré 8 atteintes ou plus sur les 14 recensées dans les grilles et avoir répondu négativement à au moins 5 questions sur 7 liées à la qualité de vie à l'école ;*
- *Pour les collégiens, 5 atteintes sur les 21 recensées dans les grilles et 6 réponses négatives ou plus sur 10 liées à la qualité de vie scolaire ;*
- *Pour les lycéens, 5 atteintes sur 21 et 6 réponses négatives sur 10 liées à la qualité de vie scolaire.*

Ainsi pour être considéré comme harcelé, un écolier doit-il cumuler 8 des 14 atteintes recensées dans le questionnaire. Autrement dit, un élève qui serait très régulièrement moqué ou très régulièrement frappé, sans être par ailleurs victime d'autres atteintes, ne pourrait, selon cette enquête, pas être considéré comme harcelé !

Soyons clair ! Cette enquête ne mesure pas le taux de harcèlement.

On peut rendre la vie d'un élève parfaitement insupportable simplement en l'insultant tous les jours ou

en le mettant systématiquement à l'écart. Pourquoi faudrait-il cumuler jusqu'à cinq blessures pour être considéré comme harcelé ? Ce mode de calcul du harcèlement diffère considérablement des méthodes utilisées dans les principales enquêtes internationales. On reconnaît derrière cette façon de calculer une logique chère à Éric Debarbieux qui à l'origine de la plus grande partie des enquêtes réalisées en milieu scolaire. Cet auteur a, en permanence, contesté les travaux de ses confrères étrangers sur le school bullying auxquels il a tenté de substituer la notion de *multivictimisation*. Pour la plupart des auteurs ayant travaillé sur le harcèlement, le phénomène est présent dès lors qu'il y a la répétition d'une brimade et son installation dans une longue durée. Selon Éric Debarbieux, pour pouvoir parler de harcèlement, il faudrait un cumul de brimades.

Sous-estimer le phénomène en ne retenant que les cas les plus graves

Un tel mode de calcul a évidemment pour effet de sous-estimer le phénomène et de ne retenir que les cas les plus graves. Mais une fois mis en lumière le mode de calcul adopté par la DEPP, force est de constater que les chiffres ne sont aucunement rassurants : ce serait, en effet, 3 % des écoliers (soit plus de 187 000 élèves) et 5 % des collégiens (soit plus de 280 000 élèves) qui, en cumulant entre 5 à 8 brimades de façon répétitive, vivraient quotidiennement un authentique un authentique enfer.

Quel que soit le mode de calcul adopté, tout laisse penser que des situations extrêmement difficiles subsistent dans les établissements. Le mot d'ordre lancé par le Centre ReSIS dès sa création en 2019 reste plus que jamais à l'ordre du jour :

POUR VAINCRE LE HARCÈLEMENT, IL FAUT UNE ÉQUIPE PAR ÉTABLISSEMENT

Une équipe qui soit formée autant à l'accompagnement des victimes et de leurs familles qu'à la prise en charge des auteurs de brimades afin qu'aucune victime ne soit abandonnée à sa solitude et qu'aucune situation ne soit laissée sans traitement.

Projet Enseigner en Paix



5 ateliers

Pour élaborer des protocoles
et faire émerger des solutions

Faire face
à l'insolence et
aux insultes

Faciliter
les relations avec
les parents d'élèves

Oser punir, savoir
punir

Rire
avec les élèves

Travailler avec
des classes
difficiles

BULLETIN D'INSCRIPTION :

Vous pouvez remplir ce document et nous le retourner à contact@centreresis.org

Vous pouvez aussi le renseigner directement sur notre site en suivant ce lien :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScyGaSkHh8Mh6lYwhp5IkMKjaLUyEtfs6m-ZLcw8bDPyArbYw/viewform>

- **Nom :**
 - **Prénom :**
 - **Adresse mail :**
 - **Département d'exercice :**
 - **Fonction exercée :**
 - **Lieu d'exercice : École Collège LGT LP** (cocher la case correspondante)
 - **Enseignement public Enseignement privé** (cocher la case correspondante)
 - **Session : Lyon Session complète**
- Paris (30 et 31 octobre 2025)**

Vous pouvez, si vous le souhaitez préciser ci-dessous quelles sont vos attentes pour ce type de formation, en particulier, quels ateliers complémentaires devraient-être, selon vous, organisés :

Les activités du Centre ReSIS

Une structure associative

fondée par les pionniers de la lutte contre le harcèlement scolaire

Une expertise éprouvée

dans le traitement des situations de souffrances scolaires

Une équipe de formateurs qualifiés

et aptes à intervenir sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger

Pour nous joindre : contact@centreresis.org

